

Connaître la convention IRSI - IRSI

Code produit : IRSI

Niveau : Expertise

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 580,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

tout collaborateur amené à gérer régulièrement des sinistres DDE et/ou incendie et souhaitant décrypter la convention IRSI

Prérequis :

aucun

Objectif

- Gérer les sinistres dégâts des eaux et/ou incendie dans le cadre de la convention IRSI

Programme de la formation

1. Conditions d'application de la convention IRSI
 - Objectifs et champ d'application
 - Causes réputées exclues
 - Locaux exclus
 - Tiers à l'immeuble

- Réputé garanti
 - Absence d'assurance ou non assurance
 - Subsidiarité de l'assurance de l'immeuble
2. Qui est l'assureur gestionnaire ?
 3. Nouveau traitement de la recherche de fuite
 4. Règles de prise en charge des dommages
 - Principes de détermination des deux tranches
 - Evaluation et expertise des dommages
 - Modalités de prise en charge
 5. Recours
 6. Barèmes de répartition
 7. Dommages immatériels
 8. Action en remboursement / en récupération
 - Mécanismes
 - Modalités
 9. Sinistres en aggravation
 10. Annexes à la convention IRSI

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences



Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.